

Vivre Ensemble



Nos anciens font la fête

EDITORIAL 3

Le mot du maire

Retour vers le passé 4

Le cadastre napoléonien à Chavigny

FAITS DE SOCIETE : 5-6

Alice aux pays des « merveilles numériques »

Développement « durable »

RGPP : où s'arrêtera l'État ?

JEUNESSE ET ANIMATIONS 7-10

Septembre à la découverte de la nature

Octobre sur le chemin du goût et des saveurs

Novembre: le CME en action

Novembre : journée de nos Anciens très dynamique

Décembre : distribution de colis aux anciens

Un Saint Nicolas très attendu

Concert du 20 décembre

COMMEMORATIONS 11

Hommage du 11 novembre

Cérémonie de la Sainte Barbe

ZOOM SUR 12

Assemblée Générale du Foyer Rural

Tournoi de badminton

Humour



Le maire : expert en danse au repas des anciens



Les Guilidoux charment nos enfants



Badminton : notre trio de champions



**Saint Nicolas reçu au Réseau
Assistances Maternelles**

An NEUF du siècle XXI...



« **Développement Durable** », « **Agenda 21** », **Que-saco ??**.

Ces mots, encore inconnus de la plupart d'entre nous, il y a deux ou trois ans, peu à peu s'imposent dans diverses circonstances de la vie quotidienne : Les gaz à effet de serre et les dérèglements climatiques, les

interrogations sur les ressources de la planète, les pollutions de toutes sortes... ont progressivement rendu tout le monde sensible. Ce fut, pour la France, une préoccupation clairement affirmée lors des récentes élections présidentielles, préoccupation prolongée par un « Grenelle de l'**Environnement** ».

L'approche que nous avons pour l'instant de ces grands débats reste très réductrice, car les problèmes que nous laisserons aux générations futures ne relèvent pas que de l'**environnement**...mais, c'est un début.

La crise qui nous frappe de plein fouet, et dont nous ne mesurons pas bien sans doute toutes les conséquences, nous rappelle que ces deux idées clés de « développement Durable et Agenda 21 », se déclinent aussi sous l'angle de l'**économie** : sous l'angle peut-être du modèle de développement, même si c'est prématuré de le dire ; mais sans aucun doute sous l'angle des intérêts que nous voulons les uns et les autres défendre. Pourra-t-on par exemple, pour la seule loi du profit, laisser longtemps des multinationales, comme c'est le cas actuellement d'une d'entre elles d'origine coréenne, s'approprier -pour 100 ans !!!- et dévaster une superficie considérable de forêt d'un pays misérable de l'hémisphère Sud (Madagascar) pour cultiver du maïs dont les populations ne profiteront pas du tout, en plus des risques sur l'environnement ? Et cela, dans une unique logique capitaliste ?

Mais, il manque encore un pied au tabouret : **Environnement et économie** doivent rester au service des humains, constituer des facteurs de leur bien « **vivre ensemble** ». Or, dans tous les compartiments du fonctionnement de la société, en réaction peut-être à des déviations et déviations de systèmes collectivistes contraignants, qui voulaient prendre en charge leur bonheur, les humains se sont renfermés dans

leur prison dorée, le plus possible à l'abri de l'autre, ne comptant que sur eux-mêmes pour s'en sortir. Nos paysages urbains de ces vingt ou trente dernières années témoignent de cette dégradation de la relation, chacun à l'abri derrière sa haie de Thuyas. La **cohésion sociale** qui s'était forgée autour du clocher, mais aussi autour des symboles de la République, les outils de cette cohésion sociale dans le monde du travail, ont tous volé en éclat, sans être remplacés.

Alors, face à ces nécessités et à cette situation d'urgence, certains se mobilisent. Un certain nombre de collectivités, communales ou inter communales, ont mis en chantier de tels projets. Les récentes Assises de la CCMM ont donné l'occasion de rencontrer de ces « apprentis-sorciers », comme le Président de la Communauté de Commune de Mulhouse sud Alsace, qui a parfaitement témoigné de la façon dont on peut réinventer l'avenir .

Cependant, comme il nous l'a démontré, si on veut recréer du lien social, c'est le moment de prêcher par l'exemple. Une telle évolution dans la conception du rapport entre les hommes d'un territoire suppose qu'on les **associe au maximum à la démarche**, en sachant que certains disposent de compétences techniques transposables ; mais en se disant surtout que le bon sens de l'usager est une richesse qu'il est prioritaire de partager. C'est donc un nouveau rapport au politique qui constitue un enjeu fondamental de telles démarches.

L'actualité de notre Commune va mettre à l'épreuve ces convictions dont nous avons fait le socle de notre campagne ; en effet, à côté du développement durable, et d'une manière sans doute plus concrète pour nous tous, des événements vont venir tester notre exigence de **démocratie participative** et de **vivre ensemble** : dans trois à quatre mois, la salle socio-éducative et culturelle sera livrée : **A NOUS TOUS de l'HABITER**.

Pour cela, chacun,- Associations, groupes, particuliers,- devra contribuer à sa réussite et sera sollicité pour ce faire.

Devant tant de chantiers et de perspectives de travail ensemble, je vous propose d'affronter, dans une conjoncture difficile pour tous, cette nouvelle année, avec la conviction que c'est ensemble que nous pourrions nous en sortir et réussir.

CHAVIGNY A L'EPOQUE DU CADASTRE NAPOLEONIEN (1814). (J.C. Bonnefont)

Les nouveaux impôts qui ont été créés sous la Révolution en remplacement de ceux de l'ancien régime sont principalement assis sur la fortune foncière : le principal d'entre eux est la contribution foncière. Elle ne peut être parfaitement juste que si l'on détermine de façon objective, non seulement la contenance de chaque parcelle de terre possédée, mais aussi sa destination agricole, et si l'on tient compte de la valeur du sol, en classant les terres de la commune dans différentes classes de fertilité. Parmi les autres impôts, il en existe un autre sur les habitations, qui les répartit en différentes classes en se fondant sur leur superficie au sol et surtout sur le nombre de leurs portes et fenêtres ! Tout le monde réclame donc l'établissement d'un cadastre, qui établisse une base juste et inattaquable pour la fiscalité. C'est la raison pour laquelle Napoléon 1^{er} a pris la décision de doter d'un cadastre toutes les communes françaises.

Le cadastre de Chavigny porte la date du 24 août 1814 ; les travaux d'arpentage sur le terrain ont été terminés en 1812 et les renseignements relatifs aux propriétés bâties font référence à l'année 1813.

Ce cadastre de 1814 se compose de deux documents. Le premier est le plan cadastral ; les terrains y sont désignés par un code comportant une lettre, qui désigne la section, et un chiffre, qui est le numéro de la parcelle dans la section. Le second est un répertoire, appelé « état de sections », où l'on trouve en face de chaque numéro de parcelle le nom de son propriétaire. Par la suite, on a ajouté des registres, destinés à enregistrer toutes les mutations qui se produisaient : achats et ventes de terrain d'un même propriétaire, mutations par héritages ou partages familiaux, constructions nouvelles ou démolitions de bâtiments, etc.

Le cadastre de Chavigny, devenu aujourd'hui presque illisible en raison de sa vétusté, est une source de renseignements très précieuse pour l'histoire du village. Il donne d'abord l'état de la voirie et des constructions. Le village était d'abord un « village rue », où les maisons étaient alignées le long de la route de Nancy à Neufchâteau. Dans le bas du village, elles étaient jointives, à partir de l'actuel n°24 de la rue de Neuves-Maisons ; dans le haut

du village, elles étaient espacées, car c'était l'endroit où l'on en construisait de nouvelles. La plus haute se trouvait vers l'actuel n°95 de la rue de Nancy. On ne trouvait, en dehors de la rue principale, que de petits groupes de maisons, sur la place du Pressoir et à la Rosière. Les chemins qui convergeaient au centre du village avaient un intérêt agricole et n'étaient pas bordés de constructions. Les seuls écarts correspondaient à des bâtiments industriels anciens : la Tuilerie, ou encore en activité : le Moulin (aujourd'hui sur le territoire de Neuves-Maisons).

Il donne une vue très précise de la répartition des terres agricoles et des jardins. Sur une superficie totale qui était alors de 750 hectares, les bois communaux ou impériaux couvraient un peu plus de la moitié du territoire (388 ha) ; leur répartition était alors celle qu'elle est encore de nos jours. Les terres labourables (220 ha) occupaient près des 2/3 de l'espace agricole utilisable ; elles se trouvaient à peu près également réparties entre les sections du cadastre, à l'exception de celle où étaient placées les maisons. La superficie des vignes, en pleine expansion, atteignait près de 66 hectares. On ne les trouvait ni sur le plateau, ni sur le versant de la vallée exposé au nord-ouest, mais uniquement sur celui qui regardait le sud-est, dans les sections C, D et E. Les prés et pâtures n'étaient pas très nombreux : moins de 33 hectares, surtout dans le fond de la vallée. Les vergers, jardins et chènevières occupaient en tout 17 hectares, à proximité immédiate des maisons ; des haies continues les protégeaient contre les divagations du bétail. Il y avait en outre 14 ha de « terrains vagues », inutilisables pour autre chose qu'un peu de pâturage.

Nous étudierons dans un prochain article quels renseignements le cadastre de 1814 nous apporte sur la situation sociale et professionnelle des habitants.



Les NTIC : Alice au pays des merveilles »

Les technologies de l'information et de la communication (NTIC pour « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ») regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations.

Aujourd'hui, nous utilisons tous ces NTIC de façon plus ou moins intensive : internet et l'informatique, la téléphonie mobile mais également le GPS .

A travers plusieurs articles, nous nous efforcerons de vous donner quelques clés pour mieux comprendre et maîtriser ces NTIC.

Conscient du rôle important de cette technologie dans la société de demain, les parents initient à l'informatique leurs enfants dès leur plus jeune âge, le succès à chaque Noël des ordinateurs pour les tous petits le prouve.

Dans le domaine scolaire, les enfants à la demande de leurs professeurs, sont également sollicités pour effectuer leurs recherches sur la toile.

Internet est donc un formidable outil pour accéder à du savoir, communiquer avec des gens dans le monde entier et développer des réseaux d'amis.

Ainsi, un petit-fils peut communiquer avec son grand-père qui habite à l'autre bout de la France.

Il permet également de nous affranchir de certaines tâches quotidiennes : achat de courses, accès à nos comptes bancaires, consultation d'informations relatives à nos différents contrats (auto, retraite, santé,

etc..).

Nous sommes donc amenés à communiquer un certain nombre d'informations personnelles (identité, carte bancaire, etc..) qui doit nous inciter à la vigilance tant pour nos enfants que pour nous-mêmes.

Les moyens de protection proposés par l'informatique n'offrent pas une garantie tous risques.

Les FAI (fournisseurs d'accès internet : Orange, SFR, Free, etc..) ont obligation de proposer gratuitement l'installation de logiciel de contrôle parental à paramétrer par les parents afin de contrôler le contenu visualisé sur le Web par leurs enfants.

Il faut également garder à l'esprit que ces moyens de protection ne sont pas infailibles et le dialogue entre enfants et parents reste encore le meilleur moyen d'éviter de mauvaises surprises.

Les parents ne doivent pas hésiter à parler avec leurs enfants de ce qu'ils voient sur internet et leur enseigner un certain nombre de règles : ne pas donner d'informations personnelles (téléphone ou adresse), savoir que les informations sur internet ne sont pas forcément justes et inciter nos enfants à nous questionner en cas de doute.

Il faut également éviter les « chats libres » où il n'y a pas forcément la possibilité de bloquer un correspondant non souhaité comme sur MSN Messenger. Autre différence sur les chats libres, il suffit juste d'un pseudo et on est connecté avec d'autres personnes.

Internet est donc un lieu de détente et d'exploration mais dont on ne doit pas oublier que comme dans le monde réel, le monde virtuel peut présenter des dangers pour les enfants .

Quelques sites informatifs qui fournissent de précieux conseils tant pour les parents que pour les plus jeunes :

www.mineurs.fr

www.droitdunet.fr.

www.protegetonordi.com



Esp@ce Clic à Maizières à la disposition des habitants de Moselle et Madon :

Cette structure , disposant d'une quinzaine de postes informatiques, donne la possibilité à tous les personnes de tous âges de s'initier à l'usage de l'ordinateur et d'internet, d'apprendre pas à pas le fonctionnement des différents logiciels nécessaires pour pouvoir se servir d'un ordinateur.

Renseignements : Joël PIERRAT au 03 83 52 06 67 ou par mail jpierrat@cc-mosellemadon.fr



Développement Durable : soyons acteurs de notre avenir

A notre petite place, nous voulons vous associer à ce challenge : De l'avis de tous

les acteurs de tels projets, c'est le territoire communal, ou inter communal, par la possible proximité avec les habitants, qui est le nœud de l'émergence d'une telle démarche.

Profitant de l'opportunité d'accueillir, pendant quelques mois, une stagiaire, étudiante d'une formation universitaire en « **Développement Territorial** », nous avons décidé de nous lancer... Bien sûr, nous n'allons pas agir seuls dans notre coin ; le « **Développement Durable** », par la complexité de ses angles d'approche, par ses implications au niveau du « Territoire » et de l'inter Communalité, doit être pensé dans une coopération étroite, où la cohérence des approches soit la règle.

Cependant, il faut bien commencer !...par une information la plus précise possible sur le thème, en même temps qu'un diagnostic correct de la question dans notre collectivité communale, ainsi que son articulation avec les autres territorialités.

Cela passe par de nombreuses consultations, de représentants des divers groupes constitués, mais également de citoyens pris individuellement. C'est à cela que la stagiaire s'attelle actuellement.

Notre espoir est donc qu'elle nous aide à progresser dans la compréhension du sujet, qu'elle conforte et complète la perception que nous avons actuellement des richesses et des limites de Chavigny pour aborder un tel sujet, qu'elle nous permette de mieux percevoir l'articulation des compétences entre les divers niveaux de territoires, et, si possible, d'aborder avec la population l'ébauche de certains projets, si la possibilité se présente.

Vaste chantier, donc, mais auquel nous ne pouvons, nous ne devons pas échapper, et qui, de surcroît peut constituer une superbe chance pour l'avenir.

*Memento: En apprenant à économiser et à partager de manière équitable les ressources, en utilisant les technologies qui polluent moins, qui gaspillent moins d'eau et moins d'énergie, et surtout en changeant nos habitudes de consommation et nos comportements. **C'est cela, le développement durable.** Ce n'est pas un retour en arrière, mais un progrès pour l'humanité : celui de consommer non pas moins, mais mieux.*



Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) où s'arrêtera l'État Français ? :

Un article daté du mercredi 26 novembre 2008 paru dans l'Est Républicain mettait en exergue le blues de maires toutes tendances confondues qui se voient contraints d'envisager la hausse des impôts locaux dans les prochaines années afin de pallier au recul de la dotation de l'Etat et dans le même temps du transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités locales sans compensation financière équivalente.

Plus simplement, imaginez que la commune vous cède la propriété d'une rue et vous serez chargés de l'entretien, la réfection et des gros travaux mais bien sûr sans que la somme qu'on vous verse puisse couvrir la totalité des frais engagés.

Aujourd'hui, on nous annonce la suppression de la taxe professionnelle, autre ressource importante pour toutes les collectivités locales et sans nous dire ce qui compensera cette perte financière.

Qui paiera la facture ?

**Découvrez les événements marquants de la saison
Automne - Hiver dans votre commune ...**

Septembre à la découverte de la nature : Exposition « plan de paysage » et « Croqueurs de pommes »



La commune de Chavigny et la CCMM ont organisé du 11 au 14 septembre 2008, la Fête des Paysages et des Vergers. Cette manifestation avait comme temps fort, l'exposition « Plan de Paysage » préparée par la CCMM. Elle présente environ 400 photographies de paysages des douze communes qui composent la CCMM dont certaines de particuliers ont été choisies suite au concours organisé en automne 2007 (patrimoine urbain, agriculture, forêts, rivière, industrie, faune, espaces naturels...). Elle fait suite à la réflexion sur la préservation, la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel et urbain de

nos douze communes. De nombreux chavinéens ainsi que les élèves des écoles en visitant l'exposition ont pu aussi découvrir d'anciennes cartes postales de Chavigny de la fin du XIXe siècle à 1968 (vergers, vignes, place de châtel, ancienne mairie, école, tramway, mines, rue de Nancy et de Neuves-Maisons, habitants...).

Dans le cadre de cette fête du paysage, Jean-Baptiste Schweyer, technicien à l'Office de l'eau et de l'environnement aquatique mais aussi chavinéen a animé une conférence sur l'évolution des paysages de Chavigny en lien avec la flore et la faune. En présentant différents aspects du paysage chavinéen (vergers, forêt, prairies, rivière, zones humides), il a insisté sur la préservation et l'entretien de ces zones naturelles ou exploitées par l'homme afin que la faune qui y vit ne les quitte.

Enfin, pour clore cette manifestation, des membres de l'association « Les Croqueurs de pommes » ont fait une démonstration grandeur nature d'entretien et de taille des arbres fruitiers devant une quinzaine d'amateurs. Les objectifs de l'association sont la sauvegarde du patrimoine fruitier, la promotion des variétés anciennes de fruits, l'information et l'éducation du public.

Octobre : les enfants sur le chemin du goût et des saveurs :

C'est avec plaisir, que Stéphanie, directrice de ce séjour et les animatrices : Gwendoline, Karine et Vanessa ont accueillis plus d'une vingtaine d'enfants. C'est avec délectation et curiosité que ces 21 enfants de Chavigny âgés de 3 à 12 ans ont pu découvrir les sentiers du goût et des saveurs. Effectivement, cette session était sous le thème de : Tous-saint, (tous imbattables) en cuisine. Durant cette semaine du 27 au 31 octobre 2008, ces enfants ont pu notamment visiter les animaux de la ferme de Vroncourt, participer à un grand jeu sur l'alimentation, découvrir de nouvelles saveurs, préparer des ateliers cuisine, mais aussi aller à la piscine de Neuves-Maisons et organiser le goûter de fin de semaine où les parents et amis étaient conviés.

De nouvelles aventures de partage, de découvertes vous seront de nouveau proposées à vos enfants de 3 à 12 ans lors du prochain centre de loisirs qui aura lieu du 9 au 13 février 2009.

A découvrir également le centre de loisirs du 6 au 10 avril ...

Renseignements : Stéphanie Barthélémy au 06 32 28 88 07





Novembre : le CME en action :

Le CME élu le 23 octobre a participé avec les sortants aux cérémonies du 11 novembre.

Il a été ensuite officiellement installé le 2 décembre, Sullivan Tamayo a été élu maire junior et Emeric Mazoyer adjoint junior

Deux commissions ont été mises en place :

Vie du Village, suivie et animée par Stéphanie Barthélémy et Christine Mazoyer :

Membres : Sullivan Tamayo, Frédéric Reux et Mariane Grzebyk.

Loisirs, suivie et animée par Stéphanie Barthélémy et Jean Claude Bresson :

Membres : Emeric Mazoyer, Kenza Bentaïb, Aline Reux et Emma Manceaux.

René Denille, adjoint à l'intergénérationnelle et d'autres conseillers sont en appui à ces commissions, et susceptibles de participer à l'animation de celles-ci.

Calendrier:

La première réunion de chaque commission fixera les priorités d'examen des projets relevant de sa compétence, toutefois, la première réunion de la commission « Vie du Village » est élargie à tous les membres du CME afin de préparer en plus la distribution des colis aux personnes âgées pendant les vacances de Noël.

Mardi 24 février à 17h : commission Loisirs

Mercredi 25 février à 17h: préparation de l'ordre du jour de la plénière, avec le maire junior et son adjoint.

Mercredi 3 mars à 17H : séance plénière

9 novembre : Journée de nos Anciens très dynamique :

Comme chaque année le CCAS de Chavigny a organisé une journée de convivialité réunissant les habitants de plus de 65 ans.

Une soixantaine de personnes ont choisi de se retrouver à l'Ile Verte à Toul, un autocar ayant été mis en place pour nous conduire à destination.

Chacun a pu apprécier le repas servi ainsi que l'animation qui leur a permis de danser jusqu'à 18h00.

Pour 2009, la création de la future salle socio-éducative et culturelle va permettre d'envisager l'organisation de plusieurs après-midi récréatifs destinés aux anciens (type : théâtre, musique, jeux de sociétés ...), ce qui répondra peut-être à une attente et un éventail plus large de personnes.



Distribution de colis aux anciens de plus de 80 ans :

Comme chaque année le CCAS a organisé, sous l'égide de **Geneviève SUEUR conseillère déléguée**, une distribution de colis gourmands aux personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas des anciens organisé le dimanche 09 novembre 2008 à Toul.

Les membres du CCAS accompagnés des enfants élus au Conseil Municipal d'Enfants ont pu visiter ainsi une soixantaine de personnes et leur ont remis un colis gourmand de la part du CCAS en leur présentant leurs meilleurs vœux pour 2009.



part du CCAS en leur présentant leurs meilleurs vœux pour 2009.



Un Saint Nicolas très attendu ...

Cette année, St Nicolas avait fort affaire dans notre commune. En effet, tantôt accompagné du père Fouettard, tantôt seul, il est venu à plusieurs reprises dans notre commune. Il a commencé son périple le 1^{er} décembre à la salle du Pressoir où les enfants l'ont chaleureusement accueilli. Auparavant, le comité des Fêtes et la mairie avaient convié les enfants à un spectacle en musique «A pas de lune» présenté par « Les Guilidoux ». Ils ont pu grâce à la lune qui s'ennuyait, voyager en musique à travers le monde et rencontrer un chat qui veut voler, une tortue tzigane, un ours caméléon mais aussi Guiliguilidon, le petit clown ou Epaminondas, le musicien africain.

Qui ne ménage pas sa peine...

Il est revenu le 3 décembre à la salle Jeanne d'Arc où l'attendaient les assistantes maternelles et les enfants qui leur sont confiés. Aline Bresson, animatrice du R.A.M. (Réseau d'Assistants Maternelles) « Le Fil d'Ariane » avait préparé cette journée en lien avec l'Accueil Périscolaire et Stéphanie Barthélémy, animatrice jeunesse de la commune dans le cadre des activités décentralisées qui se déroulent une fois par mois à Chavigny. Les nounous et les enfants ont participé à diverses activités dont la confection de gâteaux et la répétition de chants en l'honneur de St Nicolas.



... et qui reviendra l'année prochaine pour le plus grand plaisir des enfants :

Enfin, le 05 décembre, il a rendu visite aux écoliers chaviniens. Chaque classe avait soit préparé des cadeaux ou soit répété des chansons en l'honneur du patron de la Lorraine. Il a remercié chaque élève et promis de revenir l'an prochain.

A chaque fois, St Nicolas a offert aux enfants des friandises et des clémentines.

Concert du 20 décembre 2008:



Une vingtaine de jeunes de Chavigny ont répondu à l'invitation de la commune et de Stéphanie à participer à cette soirée festive. Cette action n'était que prétexte à la rencontre, effectivement les élus de la commune et l'animatrice souhaitaient aller à la rencontre des jeunes afin de recenser leurs idées, envies et attentes en terme d'Animation Jeunesse et ainsi, faire en sorte que les jeunes soient acteurs de leurs loisirs et ce, dans une démarche de démocratie participative.

Les jeunes présents à la réunion avant le concert ont décidé d'organiser, avec le soutien de l'animatrice, une sortie au Laser Maxx, tout début février 2009.

Le groupe Spire, invité à la programmation musicale de la fin de soirée a ravi tout le public en interprétant leurs propres compositions de pop rock français. Un joli tour d'horizon de la chanson française...

Devant le succès rencontré pour cette première, ce genre d'animation festive et musicale sera sans doute re-proposé.

À bientôt donc pour de nouvelles aventures d'Éducation Populaire ... sans oublier quelques rendez-vous à ne pas rater :

24 janvier 2009 : soirée "Jeux + pizzas", action INTERCO à Messein

Début février 2009 : sortie au Laser Maxx

Du 9 au 13 février 2009 : centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

28 février 2009 : après-midi théâtre jeux d'impro + repas + match d'impro France –Italie à Tomblaine action INTERCO à Neuves-Maisons puis à Tomblaine

21 mars 2009 : soirée PIZZA-PARTY + CINÉ-DÉBAT action INTERCO à Chavigny

Renseignements : Stéphanie Barthélémy au 06 32 28 88 07

Hommage du 11 novembre 2008 :

De nombreux chavinéens(ennes), toutes générations confondues, se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour rendre hommage aux femmes et aux hommes tués pendant **et après** la première guerre mondiale et commémorer l'armistice, mardi 11 novembre 2008.

Hervé Tillard, le maire, lut le message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Après la minute de silence, le maire au nom de la municipalité et Paul Belot, vice-président de l'A.M.C. (Association des Mutilés, Combattants et victimes de guerre) accompagnés par des membres du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.) ont déposé des gerbes au pied du monument.



Puis les enfants du C.M.E (anciens et nouveaux élus), ont lu les noms de tous les chavinéens morts pendant cette guerre et des lettres de soldats écrites à leurs familles. Après ce moment d'émotion partagé par tous les participants, le maire invita l'assistance en mairie au vin d'honneur.

Cérémonie de la Sainte Barbe :



Le 16 novembre 2008, les anciens mineurs de la mine de Maron-Val de Fer, leurs familles et amis se sont retrouvés pour honorer leur patronne, Ste Barbe et la mémoire de ceux disparus aujourd'hui.

Joël Ferry, fils d'un ancien mineur a accueilli l'assemblée au nom du comité. Ce temps de rencontre convivial est toujours apprécié par les anciens mineurs et leurs familles. Ponctuée par les chants de la chorale du Val de Fer, la cérémonie s'est terminée par le passage de relais pour la garde de la statue entre Mr Belot et Yvette Carabel, fille de mineur.

La tradition veut qu'un mineur et sa famille conserve à domicile, pendant un an, la statue St Barbe.

Mme Carabel a offert la brioche de l'amitié symbolisant le lien qui unissait les mineurs à la sortie de l'église.

Tous se sont retrouvés, à la mairie au vin d'honneur offert par la municipalité.



LE FOYER RURAL DE CHAVIGNY



L'Assemblée générale du Foyer Rural s'est déroulée le 29 novembre 2008 au Restaurant Le Criquet.

Le Président, Benoît Nodari, accueille les participants et les remercie de leur présence, ainsi que le représentant de la municipalité de Chavigny, **Mr René Denille adjoint à l'inter-générationnelle et aux écoles.**

Il adresse ses vifs remerciements à tous les animateurs de sections du Foyer Rural, qui permettent la bonne marche des activités grâce à leur investissement. Le président remercie tout particulièrement la trésorière, Marie-Rose Fournier, pour sa gestion des finances du Foyer Rural.

Il adresse également des remerciements appuyés à Do-

minique Vairelles pour son aide précieuse dans le travail au quotidien.

Il est également rappelé que les 60 ans de la Fédération Départementale seront célébrés à Flin au cours de la nuit du 29 août au 30 août 2009.

De nombreuses activités sont pratiquées au sein du Foyer Rural :

Gymnastique volontaire, Randonnées, Yoga-Pilâtes-Gym, Tennis, le P'tit Gris (groupe musical), Badminton, etc...

Le Foyer Rural est également ouvert à tous ceux qui souhaiteraient initier une nouvelle activité ou s'impliquer dans un mouvement associatif...

LE BADMINTON : une des activités du Foyer rural



Au COSEC de Neuves maisons de 20h00 à 22h30, s'est déroulé le 9 décembre 2008 un tournoi de badminton organisé sous l'égide du Foyer rural de Chavigny. 18 joueurs de tous niveaux se sont affrontés lors de matchs très âprement disputés.

A l'issue du tournoi, nous retrouvons 3 joueurs (Virgile, Christophe et Lionel) sur le podium récompensés par divers lots (panier gourmand et chocolats). Les autres participants n'ont pas été oubliés et sont tous repartis avec un lot pour les récompenser de leur combativité et leur fair play.

La soirée se termine par un pot de l'amitié où gâteaux et boissons sont partagés dans une ambiance chaleureuse et festive.

